CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14729** **VALABLE JUSQU'AU** **22/06/2027**

ÉDITÉ LE 13/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/1997

Raison sociale : SAS GAUMER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/03/2011

Capital : 50 000

ROUTE DE ST OUEN DES VALLONS
53150 MONTSURS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 1997B00239

Siret : 414 649 103 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5033303

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/ 001 506196/34

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 506196/34

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 43 01 07 21 **Fax :**

Portable : 06 37 78 19 60

Responsabilité légale :
GAUMER FRÉDÉRIC PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : gaumer.maconnerie@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 638 533 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	5	08/02/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/04/2026 15:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.